

Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

Plan d'action De l'année 2021

**Intégration
des personnes handicapées**





Plan d'action de l'année 2021 pour l'intégration des personnes handicapées

Le comité

Le Service des Sports et du développement communautaire coordonne la mise en œuvre du plan d'action. Le comité est formé des personnes suivantes :

- Mme Véronique Baril, conseillère municipale;
- M. Maxime Thérien, directeur du Service des sports et du développement communautaire;
- M. Paulo Fournier, directeur du Service des travaux publics;
- Mme Linda Charbonneau, directrice du Service des ressources humaines;
- Mme Élisabeth Émond, Directrice des communications et de l'expérience citoyenne;
- M. Sylvain Caya, directeur du Service de sécurité incendie;
- poste vacant (représentant des citoyens)

Responsable	Obstacles	Objectif	Actions	Délai de réalisation	Résultats
Travaux publics et Services techniques	<ul style="list-style-type: none"> •Les chaises roulantes peuvent difficilement accéder ou circuler sur certains trottoirs de la Ville. 	<ul style="list-style-type: none"> •Assurer la circulation des chaises roulantes et triporteurs sur les trottoirs. 	<ul style="list-style-type: none"> •Vérifier les abaissés de trottoirs et l'état des trottoirs, puis les corriger. •Aménager le dos d'âne sur la rue Limoges pour faciliter l'accès au parc. 	<ul style="list-style-type: none"> •2021 et années suivantes. 	
	<ul style="list-style-type: none"> •Les espaces de stationnement sont restreints au centre-ville. 	<ul style="list-style-type: none"> •Offrir des espaces dédiés aux personnes handicapées à proximité du centre-ville. 	<ul style="list-style-type: none"> •Aménagement d'un stationnement avec cases dédiées donnant accès au centre-ville. •Des cases dédiées seront aménagées à la Place de la Meunerie, sur la rue des Saules, au stationnement du parc des Saisons 2. 	<ul style="list-style-type: none"> •2021 et années suivantes 	
	<ul style="list-style-type: none"> •Difficulté à se rendre au parc des Méandres en chaise roulante. 	<ul style="list-style-type: none"> •Faciliter l'accès au parc des Méandres 	<ul style="list-style-type: none"> •Un passage sera aménagé du quartier de la rue des Saules pour accéder au parc des Méandres. 	<ul style="list-style-type: none"> 2021 	
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> •Il serait difficile de maintenir en emploi certains employés qui deviendraient handicapés. 	<ul style="list-style-type: none"> •Faciliter le maintien en fonction des employés qui deviendraient handicapés en cours d'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> •Offrir les adaptations nécessaires au poste de travail et à sa description de tâches. 	<ul style="list-style-type: none"> •2021 et les années suivantes. 	
Loisirs	<ul style="list-style-type: none"> •Les parcs municipaux ne sont pas tous adaptés pour les enfants handicapés. 	<ul style="list-style-type: none"> •Permettre aux enfants handicapés de s'amuser dans un module de jeux adapté. 	<ul style="list-style-type: none"> •Installer un module de jeux et un revêtement de sol approprié afin que les enfants handicapés puissent s'amuser. 	<ul style="list-style-type: none"> •2021 	

			<ul style="list-style-type: none"> •Lors d'appels d'offres, toujours prévoir accessibilité des personnes handicapées. 	2021 et suivantes	
	<ul style="list-style-type: none"> •Accès restreint pour la piste cyclable. 	<ul style="list-style-type: none"> •Rendre accessible la piste cyclable aux personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> •Ajouter des tables de pique-nique adaptées pour les personnes handicapées. 	•2021	
	<ul style="list-style-type: none"> •Les enfants handicapés ont un accès limité aux camps de jour. 	<ul style="list-style-type: none"> •Favoriser la participation des enfants handicapés aux camps de jour. 	<ul style="list-style-type: none"> •Maintenir l'embauche de 12 animateurs accompagnateurs. 	•2021 et les années suivantes	
	<ul style="list-style-type: none"> •Les enfants handicapés de plus de 14 ans n'ont pas accès au camp de jour. 	<ul style="list-style-type: none"> •Favoriser la participation des plus vieux à des activités. 	<ul style="list-style-type: none"> •Vérifier la possibilité d'ajouter des camps spécialisés. 	•2021	
	<ul style="list-style-type: none"> • Les événements organisés ne prévoient peu ou pas l'accès et la participation des personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre la participation des personnes handicapées aux événements populaires organisés par la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les organismes afin qu'ils prévoient des mesures et publicisent celles-ci afin de permettre la participation des personnes handicapées. 	•2021 et les années suivantes.	
Bibliothèque	<ul style="list-style-type: none"> •Les personnes avec un handicap visuel ont peu de livres adaptés. 	<ul style="list-style-type: none"> •Offrir des livres rédigés en gros caractères aux personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> •Acheter davantage de livres rédigés en gros caractères. •Achat de livre en audio. •Communiquer l'action aux citoyens. 	•2021 et les années suivantes.	

Responsable	Obstacles	Objectif	Actions	Délai de réalisation	Résultats
Culture	<ul style="list-style-type: none"> •L'accès aux personnes handicapées est difficile lors d'événements populaires ou de spectacles. 	<ul style="list-style-type: none"> •Favoriser l'accès aux personnes handicapées aux événements populaires. 	<ul style="list-style-type: none"> •Dédier des stationnements réservés aux personnes handicapées. •Placer des toilettes chimiques adaptées aux personnes handicapées. 	•2021 et les années suivantes.	

Urbanisme	•L'accès à certains commerces est difficile pour les personnes en fauteuil roulant.	•Permettre aux personnes en fauteuils roulants ou triporteurs d'accéder aux commerces.	•Via la réglementation municipale ou une sensibilisation accrue, demander aux commerçants de s'assurer que leur accès aux fauteuils roulants soit bien adapté. (Exemple; Tim Horton)	•2021 et les années suivantes.	
	•Certains stationnements commerciaux n'ont pas d'espaces réservés aux personnes handicapées.	•Sensibiliser les commerçants pour l'aménagement d'espaces de stationnement afin de favoriser l'accès aux personnes handicapées.	•Promouvoir auprès des commerçants l'importance de l'accès des personnes handicapées aux lieux publics et du respect de la réglementation sur l'aménagement d'un stationnement.	•2021 et les années suivantes.	
Communication	•Les personnes handicapées ne se sentent pas en sécurité aux passages piétonniers.	•Améliorer la sécurité aux passages piétonniers, y compris ceux ayant une lumière de signalisation.	•Informar la population des règles de sécurité à respecter à un passage piétonnier.	•2021 et les années suivantes.	
	•Les personnes handicapées sont peu informées des services qui leur sont offerts.	•Promouvoir les actions entreprises et réalisées à l'égard des personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> •Rendre le plan d'action facile d'accès au public et diffuser les actions entreprises par la Ville ou ses organismes sur site internet, Facebook, revue municipale. •Ajouter le logo et indication dans une section de la programmation. •Faire une communication officielle, conférence de presse, mettre une section sur le site web. Faire un plan de communication. •Promouvoir les bons coups. 	•2021 et les années suivantes.	
	•Manque un membre citoyen au comité représentant les personnes handicapées.	•Connaître les besoins et les obstacles des personnes handicapées.	•Faire une campagne avec publicité sociale.	2021	



			<ul style="list-style-type: none"> • Voir avec les associations de personnes handicapées ou avec le CISSS des Laurentides. 		
--	--	--	---	--	--

Responsable	Obstacles	Objectif	Actions	Délaï de réalisation	Résultats
Accès aux bâtiments municipaux	• Les personnes handicapées accèdent difficilement à certains bâtiments municipaux.	• S'assurer que les fauteuils roulants puissent entrer dans les édifices municipaux lorsqu'il y a des travaux.	• Installer un seuil temporaire ou un passage approprié pour accéder aux édifices.	• 2021 et années suivantes.	
		• Permettre aux fauteuils roulants d'entrer à l'usine de filtration.	• Installation d'une rampe.	• 2022	
Centre sportif	• Les personnes handicapées ont un accès difficile à l'aréna.	• Accès aux personnes handicapées dans l'aréna pour assister aux événements.	<ul style="list-style-type: none"> • Installer des portes automatiques pour accéder dans l'aréna. • Aménager des espaces réservés aux personnes handicapées dans l'aréna. 	• 2021	
Sécurité incendie	• Les services d'urgence ne sont pas informés des lieux où résident des personnes ayant un handicap.	• Recenser les personnes handicapées ou ayant une incapacité liée à la mobilité sur le territoire.	<ul style="list-style-type: none"> • Inscrire les citoyens lors des visites résidentielles. • Promouvoir l'inscription volontaire via les médias et les outils de communication municipaux. 	• 2021 et les années suivantes.	
	• Les personnes handicapées sont isolées et vulnérables en situation d'urgence.	• Être en mesure d'aider et de secourir les personnes handicapées advenant une situation d'urgence.	• Transmettre une feuille d'instruction pour évacuation en cas d'incendie à toutes les personnes identifiées.	• 2021	